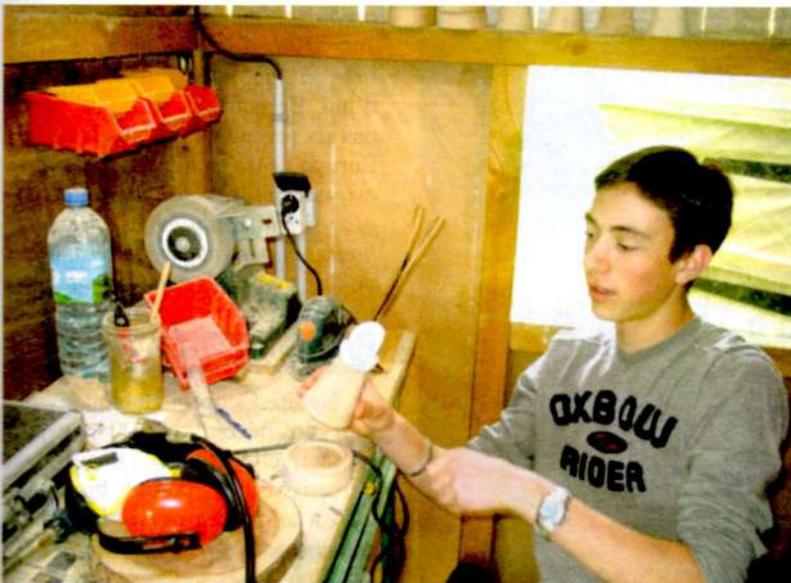


Adrien révolutionne le casse-noisette



Adrien Roussel a développé un nouveau concept de casse-noisette à propulsion. Cela marche à tous les coups !

C'est à Loisy, à quelques kilomètres de Pont-à-Mousson, qu'un jeune garçon vient de mettre au point une nouvelle invention : le casse-noisette à propulsion. C'est dans sa petite cabane au fond de son jardin qu'il conçoit ces casse-noisettes tout en bois. Son idée de génie est née alors qu'il s'amusait à jeter des cailloux contre un mur, jusqu'au moment où... Explications avec ce géotrouvetout lorrain.

Mais c'est bien sûr ! C'est tellement évident que personne n'y avait pensé. La découverte du jeune Adrien devrait changer le quotidien de bien des amateurs de fruits secs. En effet, il vient de signer une nouvelle invention, le casse-noisette à propulsion. Tout a commencé de manière ordinaire. Adrien sort se divertir et s'amuse à

jeter des cailloux à l'aide d'un lance pierre. Faute de cailloux, il récolte quelques noix jonchées sur le sol. En les projetant sur le mur, il s'aperçoit que la coquille se casse sans jamais endommager le fruit. «J'ai développé ce principe à la maison. A l'époque, j'avais réalisé un prototype avec une bouteille d'eau minérale coupée en deux et un ballon de baudruche. Il suffisait de placer la noix dans la baudruche et de la projeter contre le socle» témoigne-t-il sous les yeux attentifs de sa mère. Le jeune garçon, aujourd'hui en seconde générale, ne compte pas en rester là. «Je suis allé à l'INPI pour breveter mon invention. J'ai effectué ma première demande en février 2003». Et aujourd'hui les choses se compliquent. Non pas

techniquement car Adrien est déjà passé à une production de casse-noisettes tout en bois grâce à l'appui de son père, mais sur le plan juridique. «Comme Adrien n'a pas 16 ans, il n'existe pas de statut pour lui. Il ne peut donc pas s'installer à son compte pour le commercialiser». La famille Roussel, soucieuse de l'avenir de leur jeune fils, a préféré en rester là sur le plan juridique et diffuse le casse-noisette grâce à la bonne vieille méthode du bouche à oreille.

Participation à la FIM

Devant les barrières qui ont du mal à tomber, Adrien ne se décourage pas. Commercial dans l'âme, il va à la rencontre des gens pour faire connaître son invention. «J'ai participé en octobre dernier à la Foire Internationale de Metz. Au départ, l'INPI devait présenter un stand avec des créateurs. Le projet a été abandonné mais le directeur de la Foire a souhaité me soutenir dans ma démarche et m'a permis d'y participer gracieusement». C'est d'ailleurs grâce à ce type de manifestation qu'il arrive à décrocher quelques contacts et commandes. «Aujourd'hui j'ai conçu et vendu une centaine de pièces. Les gens me contactent directement ou me passent commande par mail (boblenabo@aol.com)». D'autres rendez-vous sont déjà inscrits dans son agenda comme un salon de l'artisanat, une présentation de son projet à la mairie de son village, la participation au concours Science et vie junior... N'est pas inventeur à seize ans qui veut !